

EVÈNEMENTS

Une navette électrique pour traverser la Seine à Rouen

La Métropole Rouen Normandie expérimente une navette fluviale à énergie électro-solaire pour traverser la Seine en centre-ville. Ce test est réalisé en collaboration avec Transdev, entreprise en charge des transports en commun, et l'Union Portuaire Rouennaise (UPR) qui a mené à bien ce dossier. La mise en service du Felix de Azara, un catamaran de 17 mètres construit par Grove Boats à Yvonand en Suisse, a eu lieu le lundi 15 juillet 2019. Le passage est gratuit pendant la durée de l'expérimentation prévue pour une durée de 4 mois.



- Port de Rouen -
Publié le 16 Juillet 2019

Propulsée par un moteur électrique, la navette électrique fonctionne grâce à 50 m² de panneaux solaires installés sur le toit et sa capacité est de 60 places assises. A noter que les cyclistes peuvent emprunter ce septième franchissement du fleuve. La vedette est amarrée entre les ponts Flaubert et Guillaume-le-Conquérant. Deux pontons sont installés de part et d'autre du fleuve ; rive droite devant le Port de Rouen (ponton Jean-Ango), et rive gauche ; devant le 108, siège de la Métropole Rouen Normandie (ponton Jean de Béthencourt). La traversée de la Seine est possible du lundi au vendredi, en continu aux heures de pointe (de 7 h 30 à 9 h 30), puis de 11 h 30 à 14 h 30 et de 16 h 30 à 19 h. Du samedi au dimanche et jours fériés, les passages ont lieu en continu de 10 h à 18 h.



URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/actualites/une-navette-electrique-pour-traverser-la-seine-rouen>

□



L'UPR a organisé le montage opérationnel de ce nouveau passage d'eau, imaginé pour compléter l'offre de mobilité douce sur le territoire. Financé par la Métropole Rouen Normandie, le coût de l'expérimentation s'élève à 150 000 €. Les sociétés Engie et Segaffredo ont cofinancé le projet. Un retour d'expérience et un bilan sont prévus à l'issue des quatre mois d'essai.